

## Editorial :

C  
G  
T  
F  
I  
N  
A  
N  
C  
E  
S  
P  
U  
B  
L  
I  
Q  
U  
E  
S  
I  
S  
E  
R  
E

Ce Poing Sur arrive après les manifestations du 1er Mai qui ont vu dans tout le pays des travailleurs par centaines de milliers exprimer leur colère.

Jusqu'à quand le pouvoir politique pourra-t-il rester sourd, jusqu'à quand pourra-t-il mépriser la démocratie des urnes ?

Sous prétexte d'une dette abyssale, il faudrait accepter que soient sacrifiés notre pouvoir d'achat, notre Sécurité sociale, notre jeunesse avec plus d'un jeune sur 4 sans emploi, que des retraités basculent dans la pauvreté tout comme ces travailleurs dits « travailleurs pauvres », que l'école de la République vole en éclats, que les services publics de la santé soient financièrement asphyxiés, etc...

Mais cette dette n'est-elle pas due au moins pour moitié à la crise du système bancaire de 2007, obligeant les états à intervenir, arrosant par centaines de milliards les banques au bord du gouffre !?

Il fallait sauver un système, celui de la finance, celui du capitalisme qui privatisé les profits et collectivise les dettes ?

L'autre moitié au moins n'est-elle pas due aux choix politiques et économiques qui, depuis 30 ans, n'ont eu de cesse de privatiser et ainsi mettre en péril notre tissus industriel, d'abandonner notre souveraineté politique et monétaire !?

**Prochaine journée de grève: le jeudi 15 mai!**  
**A l'initiative de la CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC,**  
**FA-FPT, et FO**  
**Voir Appel en page 4**

Toute relance de l'économie par la dévaluation monétaire et la consommation étant de fait empêchée.

Mais nos gouvernements ont choisi de rendre la Banque Centrale Européenne indépendante du pouvoir politique, se privant ainsi de la possibilité d'intervenir directement sur la politique monétaire.

Aucun de ceux qui prétendent gouverner notre pays ne peut ignorer les raisons de cette situation, puisque tous y ont participé.

De quel monde sont ceux qui se font cirer les pompes, ceux qui déposent leur fortune dans des paradis fiscaux, ceux qui s'écoutent, s'enregistrent, se trahissent !?

Vous, les gouvernants, sachez que la population souffre, que sa colère cherche la voie de son expression, que peut-être demain, il vous faudra rendre des comptes.

Vous n'entendez pas les voix qui s'expriment dans les urnes, peut-être devrez-vous entendre celles de la rue !

Notre section syndicale continuera de porter les revendications des salariés, d'aider à leurs satisfactions sur le terrain qui est le sien, combattra résolument toutes les tentatives nauséabondes de récupération des conséquences de la politique d'austérité menée en France comme dans toute l'Union européenne.

Combattre ces politiques, en France, c'est combattre les pactes de responsabilité et de solidarité du nouveau gouvernement HOLLANDE/VALLS !

## **Aimons-nous les uns les autres...**

La loi sur le don de jours de congés à un parent pour accompagner un enfant gravement malade a été adoptée au Sénat fin avril, après que l'Assemblée nationale l'avait déjà adoptée en janvier 2012.

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl11-301.html>

Cette loi a pour but de retranscrire dans le Code du travail un article permettant le don de jours de congés à un collègue de travail pour accompagner un enfant en cas de grave maladie, et par décret sa transposition dans la fonction publique.

Si l'initiateur de cette loi s'est fondé sur ce qui semble être un bon sentiment, cette loi n'en instaure pas moins le fait qu'une loi puisse être inégalitaire. Cette loi n'apporte aucun droit supplémentaire pour les salariés, elle permet simplement d'avoir un cadre légal au don de jours de congés.

Si par malheur votre enfant est atteint d'une maladie grave, que vos collègues vous apprécient, que l'entreprise dans laquelle vous êtes salarié est une grande entreprise, que votre patron est d'accord, alors vous pourrez bénéficier de jours supplémentaires de repos . Ces jours vous auront été anonymement concédés par vos collègues, pour les jours de congés qu'ils détiennent au-delà des 5 semaines de congés annuels obligatoires.

Dans tout cela vous me direz, et la solidarité du patron ?! Et bien, il peut refuser ou accorder la mise en oeuvre du don. Pour autant qu'il vous ait à la bonne...

Une bonne loi aurait instauré une vraie solidarité nationale, égale pour tous, et permettant à tout un chacun de bénéficier d'un dispositif permettant d'accompagner un enfant gravement malade. Le nombre de familles concernées est de l'ordre de 1500 à 2000 ; Dans bien des cas, il s'agit malheureusement d'accompagner un enfant en fin de vie.

Quelques dizaines de millions d'euros, face à des milliards de bénéfice !

**Liberté, Egalité, Fraternité,.....Solidarité !**



## ***La Légion d'honneur pour Bourrelier, PDG de Bricorama : un bras d'honneur au repos dominical !***

En décorant le patron de l'enseigne de bricolage, Arnaud Montebourg a lancé un signe fort en direction des partisans à l'extension des ouvertures dominicales.

Ce patron, maintes fois convoqué devant les juges pour infraction à la législation sur le travail du dimanche, a fait de la déréglementation son cheval de bataille.

C'est une véritable provocation faite aux organisations syndicales et aux salariés opposés à toutes nouvelles dérogations en la matière.

Au même moment, Laurent Fabius, ministre du Tourisme, s'est également fendu de son couplet anti repos dominical. Convaincu que les touristes passent leurs vacances dans les magasins, et plus particulièrement le dimanche, le ministre s'est prononcé pour une modification de la loi allant vers des possibilités d'ouvertures plus importantes.

Après le rapport Bailly remis en décembre dernier, dont les effets dans le bricolage se font durement sentir, le gouvernement a commandé une nouvelle étude sur l'extension des secteurs pouvant ouvrir le dimanche.

Sont notamment visés les commerces de proximité et les grandes gares SNCF.

La CGT via sa fédération CGT Commerce s'est prononcée à de nombreuses reprises pour le respect d'un jour de repos commun à l'ensemble des travailleurs. Ce jour est le dimanche et il est inscrit comme tel dans le Code du travail.

Nous exigeons du gouvernement qu'il cesse ses ronds de jambe à l'égard du patronat.

Montebourg, Fabius et les autres doivent écouter les travailleurs !



### **Notre top 10 des pires chefs**

- Ha! les belles vacances à Toulouse!

Ils ne le savaient pas, mais les collègues du Cadastre de Grenoble ne vont pas à Toulouse en formation mais en congés tant la ville est belle!

Jadis, pour un stage du lundi au jeudi, on se résignait à partir le dimanche après-midi, mais on nous accordait la nuitée du jeudi soir pour rentrer à une heure correcte le vendredi.

Le délai de route n'était donc déjà pas suffisant puisque le trajet dure environ 10heures alors que le délai de route se réduit à 7h42, mais on nous remboursait la nuit passée sur place.

Désormais, Il faut donc prendre un train très tôt le matin afin d'arriver en retard, mais retard toléré! Pour rentrer en pleine nuit le jeudi soir (arrivée 23h30, plus de tram!), ou dormir sur place sur ses propres deniers! En somme, on peut encore se former, mais à nos frais ! *Mais pas de quoi se plaindre, puisque nos salaires sont suffisants!!!* Certains chefs de service devraient faire preuve d'un peu plus de décence.

- Un autre chef de service aspire à figurer dans notre Poing Sur. Citons donc M. DUFAYARD au rang de ces chefs qui se distinguent en matière de mauvais comportement à l'égard des agents !...et ce de manière récidivante...
- Pour ce responsable de CDIF, tous les moyens sont bons pour mépriser, voire ANEANTIR les agents, y compris par le biais de la notation...
- Dans un autre service, on est soumis à autorisation pour utiliser le four à micro-ondes...
- Selon les propos d'un autre chef *bien pensant*, la paye est bien trop bonne pour certains collègues...



## Préavis de grève de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires de la CGT

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, le jeudi 15 mai sera l'occasion d'une journée d'action unitaire dans la Fonction publique pour la défense des salaires, de l'emploi et des services publics et pour globalement refuser les orientations gouvernementales, **en particulier le pacte de responsabilité et les perspectives de nouvelles coupes drastiques dans les dépenses publiques socialement utiles.**

Les récentes déclarations du Premier ministre affirmant que la valeur du point continuera d'être gelée jusqu'en 2017 ne peuvent qu'ajouter à notre mécontentement et renforcer notre détermination.

Dans le cadre de cette journée, l'UGFF-CGT appelle les personnels à cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 15 mai 2014, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble de la Fonction publique de l'Etat.

La quasi totalité des organisations syndicales (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, FA-FPT et FO) convergent pour la date du 15 mai en tant que temps fort de mobilisation dans les 3 versants de la Fonction publique.

**Pour la manifestation en Isère,  
départ le 15 mai devant le Rectorat à 14h  
fin de la manifestation place de la Préfecture**